

8 Société et Culture

**Santé/Politiques pharmaceutiques nationales en Afrique centrale (PPN)
Les experts réfléchissent à la question des autorisations de mise sur le marché**

Styve Claudel ONDO MINKO
Libreville/Gabon

L'HÔTEL Boulevard de Libreville a servi de cadre, hier, mardi 8 avril 2019, à l'atelier technique de revue conjointe des dossiers de demande d'Autorisations de mise sur le marché (AMM) des médicaments à usage humain dans les pays de la Communauté économique et monétaire des États de l'Afrique centrale (Cémac). Le ministre délégué à la Santé, Jonathan Ndoutoume Ngome, a solennellement ouvert les travaux de ce conclave de quatre jours. Lequel, du reste, réunit une trentaine d'experts du monde de la santé originaires des six pays de cet espace régional. A travers ces assises, les



Le ministre délégué à la Santé, Jonathan Ndoutoume Ngome, ouvrant l'atelier technique...

États membres de la Cémac visent deux objectifs majeurs: élaborer, adopter et mettre en application des procédures communes d'homologation des médicaments dans cette zone communautaire de près de 125 millions d'habitants, sur la base d'un référentiel d'harmonisation. Et promouvoir

une reconnaissance mutuelle des homologations effectuées par les pays membres sur la base d'un référentiel identique. Pour le ministre délégué à la Santé, « il est d'une urgence capitale que les pays de la Cémac puissent réexaminer la procédure d'harmonisation des médicaments. A l'instar des



...en présence de la trentaine d'experts des pays de la Cémac présents à Libreville.

autres régions économiques, à l'exemple de la Cedeao, qui compte 15 pays membres.» Et M. Ndoutoume Ngome de louer les efforts actuellement déployés par le gouvernement gabonais, en vue d'une meilleure organisation du secteur pharmaceutique national. Avant de rendre hommage aux ac-

teurs « dont les efforts éméritent la vision du président Ali Bongo Ondimba, inscrite dans le Plan stratégique Gabon émergent (PSGE).» Le secrétaire exécutif de l'Organisation de coordination pour la lutte contre les endémies en Afrique centrale (Oceac), Dr Manuel-Nso Obiang Ada, a fait ce

rappel à cette occasion: « c'est ici, à Libreville, en juin 2013, que cette politique pharmaceutique a été adoptée par les instances de la Cémac. Mais aussi les règlements communautaires connexes concernant les différents domaines pharmaceutiques à harmoniser, dont l'homologation des médicaments à usage humain.» Une politique devant cadrer avec l'agenda 2030 des pays membres du système des Nations unies, notamment. « Au sein de la zone Cémac, dans le cadre de notre politique pharmaceutique commune, l'adoption du règlement communautaire relatif à l'homologation permet de créer des conditions favorables pour la mise sur le marché et une meilleure circulation des médicaments de qualité», a indiqué le responsable de l'Oceac.

**Projet de modification d'un texte organique du secteur jeunesse / Rencontre Synajes-Tutelle
Les réponses apaisantes de la ministre déléguée**

I.M'B.
Libreville/Gabon

UNE rencontre visant à clarifier le cadre juridique devant réglementer, à l'avenir, la politique sectorielle en matière de jeunesse et des sports s'est tenue hier entre la ministre déléguée à la Jeunesse, Hajar Olivia Nguema, et le Syndicat national de la jeunesse et des sports (Synajes). « Nous nous sommes retrouvés, sur saisine du Syndicat national de la

jeunesse et des sports (Synajes), dans le cadre d'un projet de texte sur la direction générale de la Jeunesse et des sports. Le syndicat nous a interpellés sur certains articles qui allaient être revus. Nous avons jugé utile de convier l'ensemble des parties pour examiner les issues possibles», a précisé la ministre déléguée. « Ce ne sont pas des palabres. Nous avons juste fait une interpellation. Nous estimons que la démarche a été bancale. Nous pensons que pour modifier un texte, cela doit partir d'une décision du ministre, et cette décision doit descendre. Or, la démarche



Instant d'échanges pour la décrispation du climat social entre les différents acteurs. Cyrille Macaire Ndzeng Nguema, président du Synajes.

En effet, le syndicat fonde sa saisine sur le fait qu'il est « écrit que ne peut-être directeur général de la Jeunesse et des Sports. Or, apparemment, ceux qui sont là aujourd'hui semblent ne pas avoir des diplômes allant dans ce sens. Qu'à cela ne tienne, nous avons mis de l'eau dans le vin pour que les choses aillent dans le sens souhaité par Mme le ministre», a dit M. Ndzeng Nguema. « Il voulait modifier l'article 23 qui stipule que ne peut être directeur général de la Jeunesse que celui qui a un di-

plôme en jeunesse et sports. Nous avons interpellé le ministre sur la procédure du projet de modification de cet article. Mme le ministre a eu des réponses apaisantes», a expliqué le syndicaliste. Tout compte fait, tout est rentré dans l'ordre. « Il était important que chacun vienne donner son avis sur le texte. Comme l'a instruit le Premier ministre, il faut insister sur le dialogue social, et cette rencontre participe de la décrispation du climat social au sein de notre département ministériel», a conclu la ministre déléguée.

**Éducation/ Nouvelles conditions d'attribution des bourses d'études
Ils étaient encore dans la rue hier**

F.S.L.
Libreville/Gabon

APRÈS leur marche de protestation de la veille, les élèves des établissements publics d'enseignement secondaire de Libreville et même de l'intérieur du pays étaient de nouveau dans la rue, hier. Comme un jour auparavant, ils protestaient contre les nouvelles conditions d'attribution des bourses d'études décidées lors du Conseil des ministres du 29 mars dernier. Soit l'obtention d'une moyenne générale supérieure ou égale à 12/20 à l'examen du Baccalauréat, le postulant devant également être âgé de 19 ans tout au plus à la date de sa demande d'allo-



cation. De quoi susciter une levée de boucliers chez les apprenants. Leur colère était encore vive hier. De nombreux élèves ont en effet battu le bitume, décidés à faire entendre leurs voix. Avec les mêmes slogans que la veille: «Non aux nouvelles réformes d'obtention des bourses», «19 ans est passé», «Allez leur dire qu'ils ne briseront pas nos rêves», «Rendez-nous nos bourses», etc. Dans l'après-midi, quelques manifestants ont été aperçus sur le boulevard triomphal à Libreville.

Du côté des palais Omar Bongo Ondimba (Sénat) et Léon-Mba (Assemblée nationale), où ils comptaient exprimer leur mécontentement. Puis, peu avant d'arriver à leur destination, une autorité gouvernementale, dont nous ignorons l'identité, les aurait abordés, leur recommandant de se calmer, de prendre leur mal en patience, et de se rapprocher, pour une sortie de crise, des responsables de leurs établissements respectifs et des présidents de leurs coopératives scolaires respectives. Le message a-t-il été entendu? Toujours est-il que les élèves ont tout de même rebroussé chemin pour regagner leurs domiciles respectifs à la suite de cette rencontre.

